

# La nécessité d'améliorer la desserte du secteur aéroportuaire à Bouguenais

Suite à la décision du maintien de l'aéroport Nantes-Atlantique, et au regard des besoins croissants du secteur, l'État, la Région Pays de la Loire et Nantes Métropole se sont engagés à améliorer la desserte en transports en commun du secteur aéroportuaire.

Le Schéma directeur d'accessibilité du secteur de l'aéroport Nantes-Atlantique, porté et financé par l'État, la Région Pays de la Loire et Nantes Métropole, a été adopté en 2021. Le scénario retenu pour mieux desservir le secteur aéroportuaire par les transports en commun repose sur :



**La création d'une halte ferroviaire sur la ligne Nantes <> Saint-Gilles-Croix-de-Vie / Pornic (TER Aléop)**



**La création d'un bus à haut niveau de service (BHNS) depuis la gare de Nantes, desservant la halte ferroviaire, le futur pôle d'échanges multimodal de l'aérogare et le secteur aéroportuaire**

## Un accès au secteur aujourd'hui majoritairement automobile

D'après la dernière enquête ménage-déplacement, 53 000 déplacements sont effectués chaque jour sur le secteur (activités économiques, habitants, voyageurs aériens et transit). 70% des salariés et usagers de l'aéroport déclarent s'y rendre en voiture.

Les études menées dans le cadre du schéma directeur d'accessibilité prévoient une augmentation des déplacements liée au développement de la zone d'activité et de l'aéroport de 30% d'ici 2035.

## Une future halte insérée dans le réseau ferré régional

La Région agit pour faciliter la mobilité de tous, en tant que cheffe de file des mobilités et de l'intermodalité en Pays de la Loire (train, car, bateau, vélo) sous la marque Aléop. Elle investit notamment pour des services ferroviaires de qualité, et vise à horizon 2030 une forte augmentation de son offre, afin d'encourager le report des usagers vers les transports collectifs, tout en répondant aux besoins croissants de déplacements.

L'amélioration de la desserte du secteur de l'aéroport est un axe important de cette stratégie. Avec 60 arrêts par jour de semaine, la future halte bénéficiera pleinement des développements de desserte TER Aléop prévus sur l'axe Nantes <> Saint-Gilles-Croix-de-Vie / Pornic, après modernisation de la ligne.

Ce projet est aussi l'un des maillons du futur service express régional métropolitain (SERM) de Nantes et Saint-Nazaire, dont l'un des enjeux est d'améliorer les liaisons ferroviaires entre la métropole nantaise et sa périphérie.

# Concertation publique du 5 mai au 15 juin 2025

## Informez-vous et participez !

La concertation vise à présenter au public le projet à date et à recueillir ses questions et contributions. Elle est menée au titre de l'article L103-2 du Code de l'urbanisme.

Ouverte à tous, la concertation est l'occasion d'exprimer vos avis, remarques et propositions pour intégrer le mieux possible les nouveaux aménagements. Vos contributions alimenteront les prochaines phases d'études.

### Venez découvrir le projet et échanger sur son insertion

14 MAI 18h30

**Réunion publique générale** – Au Technocampus Ocean  
5 rue de l'Halbrane à Bouguenais – Inscription nécessaire (150 participants maximum).  
La réunion publique sera également accessible en visioconférence

27 MAI 18h30

**Atelier Environnement et insertion paysagère de la halte** – Salle de la Grande Ouche, 9 rue de la Grande Ouche à Bouguenais – Inscription nécessaire

4 JUIN 16h

**Atelier Accès à la halte et intermodalité** – Café La Station, en gare de Sainte-Pazanne – Inscription nécessaire

 Les inscriptions se font sur [www.concertation-halte-nantes-atlantique.fr](http://www.concertation-halte-nantes-atlantique.fr).

### Venez rencontrer l'équipe du projet sur le terrain

7 MAI 5h30 > 8h30

**Devant l'aérogare de Nantes-Atlantique**

22 MAI 9h > 12h

**Sur le marché des Couëts, à Bouguenais**  
Place de la Chapelle à Bouguenais

23 MAI 9h > 12h

**Sur le marché du Bourg, à Bouguenais**  
Place de l'Eglise, à Bouguenais

27 MAI 10h30 > 13h

**Au centre commercial de Saint-Aignan de Grand Lieu**  
44 rue des Frères Rousseau, à Saint-Aignan de Grand Lieu

 Deux rencontres à destination des salariés de la zone d'activité sont également prévues.

### Tout au long de la concertation, informez-vous et donnez votre avis :

**Expositions sur le projet**

En mairies de Bouguenais et de Saint-Aignan de Grand Lieu, dans les offices de tourisme de Pornic et Saint-Gilles-Croix-de-Vie.

**En ligne**

[www.concertation-halte-nantes-atlantique.fr](http://www.concertation-halte-nantes-atlantique.fr)

**Mail**

[contact@concertation-halte-nantes-atlantique.fr](mailto:contact@concertation-halte-nantes-atlantique.fr)

**Dossier de concertation**

Consultable en ligne et sur les lieux d'exposition, le dossier de concertation est le document de référence qui centralise l'ensemble des informations existantes à ce stade du projet

**A l'issue de la concertation**, un bilan sera établi sur la base de l'ensemble des contributions exprimées. Il sera rendu public et aidera le maître d'ouvrage dans ses décisions pour la poursuite du projet. La démarche de dialogue initiée avec les acteurs du territoire et le public se poursuivra au cours des prochaines étapes.

**Nouvelle Halte Ferroviaire**  
SECTEUR AÉROPORT NANTES-ATLANTIQUE

# Informez-vous et donnez votre avis

## Concertation publique du 5 mai au 15 juin 2025

[www.concertation-halte-nantes-atlantique.fr](http://www.concertation-halte-nantes-atlantique.fr)



SNCF Gares & Connexions - Agence Eclair - 2025 - Photo de couverture : Halte de Port-Saint-Père - Saint-Mars - Crédit : SNCF Gares & Connexions

  
PRÉFET DE LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

  
RÉGION PAYS DE LA LOIRE

  
Nantes Métropole

  
SNCF GARES & CONNEXIONS

# Le projet de nouvelle halte ferroviaire – Secteur aéroport Nantes-Atlantique

## Le projet de halte ferroviaire dans le secteur aéroportuaire a plusieurs objectifs :

- Offrir une desserte ferroviaire du secteur de Bouguenais et Saint-Aignan de Grand Lieu, combinée au bus à haut niveau de service, à la marche et au vélo.
- Faciliter l'accès à la zone pour les habitants du quadrant sud-ouest de la métropole nantaise, du Pays de Retz et de la Vendée.
- Permettre une connexion avec les gares régionales via celle de Nantes.

### DE LA GARE DE NANTES AU SITE AIRBUS

40 min



Demain en TER Aléop avec la halte et à pied

### DE SAINT-GILLES-CROIX-DE-VIE À L'AÉROPORT

1h10



Demain en TER Aléop avec la halte et le BHNS

### DE SAINTE-PAZANNE À L'IRT JULES VERNE

35 min



Demain en TER Aléop avec la halte et à pied

Ces temps de trajet sont encore à l'étude et sont sous réserve d'optimisation dans le cadre des études à venir.



1 halte

Créée sur la ligne Nantes <-> Saint-Gilles-Croix-de-Vie / Pornic.



162 mètres

Longueur des quais (1 quai central unique ou 2 quais latéraux).



30 minutes

Fréquence des TER Aléop par sens de 6h à 21h après modernisation de la ligne.



2032

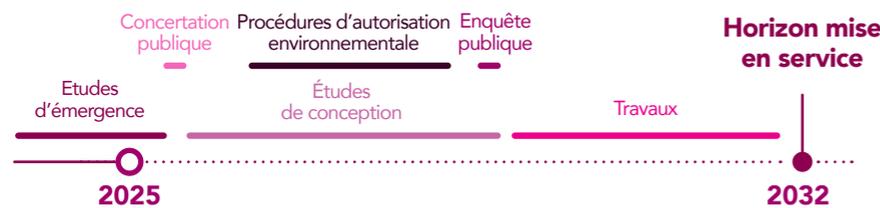
Mise en service prévisionnelle de la halte.



700 - 900

Nombre estimé de voyageurs par jour à la mise en service.

### Calendrier prévisionnel du projet



Vue aérienne du projet d'implantation de la halte ferroviaire.

## Le projet de halte est composé de :

- Un quai central ou deux quais latéraux.
- Des équipements et services aux voyageurs, tels que abris voyageurs, distributeur automatique de titres de transport TER Aléop, assises, poubelles, système d'informations en temps réel, clôtures et portillons.
- Un pont ou un passage souterrain pour franchir les voies et accéder au(x) quai(s).
- Une plateforme intermodale qui permet de relier la halte à l'espace public avec une connexion au BHNS et un accès facilité aux piétons et aux cyclistes. Elle propose également des solutions de stationnement automobile et vélo.
- Par ailleurs, une deuxième voie ferrée, dite voie de croisement, sera créée au niveau de la halte par SNCF Réseau.

Après une première phase d'étude, deux scénarios d'implantation pour la halte sont soumis à concertation.



Pour faciliter la compréhension du projet, des vues ont été dessinées pour chacun des scénarios. Elles sont à retrouver dans le dossier de concertation et sur le site Internet.

A titre d'exemple, voici ci-contre la vue dessinée de ce que pourrait être la halte pour le scénario d'implantation 1 avec quai central.

Crédit : AREP 2025 / ILLUSTRATION DE CEJIMAGES

## Les enjeux environnementaux du projet

La prise en compte de l'environnement est intégrée au plus tôt dans la conception du projet afin qu'il soit le moins impactant possible. Les enjeux écologiques du périmètre d'implantation de la halte sont en cours d'étude. Les impacts environnementaux seront gérés selon la démarche d'évitement, rédu-

tion puis compensation. Les mesures prises seront portées par le dossier d'autorisation environnementale et l'étude d'impact du projet. Le public pourra en prendre connaissance lors de l'enquête publique qui sera conduite dans le cadre de ces procédures.

Le projet est porté par SNCF Gares & Connexions. Il est inscrit au volet ferroviaire du Contrat de Plan État – Région 2021-2027 et est financé par l'État, la Région Pays de la Loire et Nantes Métropole.